5e année N° 115 4 avril 1953



BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, Place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

INFORMATIONS

(Lire attentivement le paragraphe : « Combinaisons de traitements ».)

POIRIER - PRUNIER

HOPLOCAMPE : Cet hyménoptère (mouche à 4 ailes) pond ses œufs peu avant la pleine floraison à la base des sépales à raison d'un seul par fleur ; la larve qui éclôt quelques jours après pénètre assez rapidement dans le fruit et, après avoir dévoré les pépins et une partie de la pulpe, sort du fruit par un trou rond de 2mm. de diamètre, sans bavures, comme à l'emporte-pièce (d'où son nom de ver cordonnier). Le fruit tombe peu de temps après. Chaque larve s'attaque à un ou deux fruits seulement.

Le traitement contre ce ravageur doit être appliqué pendant la **chute des pétales.** Nous rappelons à ce sujet qu'un arrêté ministériel récent confirme l'interdiction des traitements en pleine floraison afin d'éviter la destruction des abeilles par les insecticides.

Les spécialités commerciales contenant les produits suivants pourront être utilisées :

H.C.H., Lindane, S.P.C., T.T.C. ;
Roténone ;
Parathion (esters phosphoriques).

CERISIER

TEIGNE : La chenille de ce papillon détruit la jeune cerise en creusant une large galerie circulaire autour de l'ovaire au début de sa croissance.

Le traitement devra se placer **avant le 15 avril** et le plus **près** possible de la **floraison** (en évitant celle-ci), de sorte que les variétés les moins avancées seront traitées dès l'ouverture des premières fleurs, alors que dans les régions plus chaudes et sur les variétés plus avancées, il sera effectué pendant la chute des pétales.

Les **insecticides** de **contact** suivants sont efficaces :

D.D.T., H.C.H., S.P.C., T.T.C., Lindane, Chlordane.

ABRICOTIER

MONILIA : Dans les régions du nord de l'Ain et de la Loire et la Haute-Savoie, où la végétation est moins avancée, la tendance à un temps plus humide nécessite un traitement contre cette maladie pendant la **chute des pétales.** Dans les régions où la chute des pétales est terminée, ce traitement devient superflu.

TOUTES ESSENCES

PUCERONS - ARAIGNEES ROUGES : Les ravageurs de ces deux familles éclosent peu à peu.

Un traitement combiné contre ces ravageurs devra être effectué au fur et à mesure de leur apparition et de leurs réinvasions. On recherchera soigneusement les araignées rouges, à peine visibles sans loupe et qui sont écloses en grande quantité depuis quelques jours.

Les **esters phosphoriques** en solution, bouillie ou émulsion (oléoparathions) permettent de lutter simultanément contre pucerons et araignées à condition que la bouillie contienne au moins **20 gr.** de **matière active** par 100 litres.

CHENILLES ET CHARANÇONS DEFEUILLANTS - TORDEUSES DES ARBRES FRUITIERS : Des éclosions de diverses espèces sont également signalées un peu partout dans la région. La lutte doit être entreprise dès apparition.

On pourra utiliser un arséniate de plomb ou un produit à base de D.D.T. ou de Chlordane.

COMBINAISONS DE TRAITEMENTS : Parmi les traitements signalés ci-dessus, beaucoup peuvent être combinés. Nous recommandons aux arboriculteurs d'utiliser au maximum les possibilités de combinaisons offertes par les coïncidences de dates et les similitudes de produits antiparasitaires.

Il convient de remarquer que les traitements ci-dessus peuvent souffrir sans danger un retard inférieur à quatre jours à partir de l'apparition du ravageur ou du stade végétatif indiqué, ce qui augmente les possibilités de combinaisons.

Enfin, nous signalons que, dans certaines régions, le traitement contre l'hoplocampe pourra être combiné non seulement avec celui dirigé contre pucerons, araignées, et chenilles défeuillantes, mais peut-être aussi avec le 2e traitement contre la tavelure. Un *Bulletin* ultérieur précisera ce point.

VIGNE

OTIORRHYNQUE : Ce gros charançon gris a déjà fait une apparition très précoce et assez brutale dans le sud de la circonscription. Il s'attaque aux bourgeons à peine ouverts qu'il évide complètement à la base.

Il convient, dans toute la région, de surveiller les vignes et d'intervenir dès la première apparition, soit des dégâts, soit de l'insecte lui-même.

On utilisera un produit à base d'H.C.H., de Lindane, de D.D.T. ou d'esters phosphoriques.

Au cas où cette application pourrait être combinée avec le traitement de l'érinose, on devra se limiter au mélange : soufre micronisé mouillable + D.D.T., H.C.H. ou Lindane.

PLANTES DE GRANDE CULTURE

MELIGETHE ET CEUTORRHYNQUE DU COLZA : Ces deux ravageurs du colza dont le premier attaque la fleur et l'autre la base de la tige apparaissent à peu près simultanément, ce qui permet de les atteindre tous deux par un seul traitement étendu à toutes les parties du végétal.

On utilisera un des produits suivants :

— contre méligethe seul : D.D.T., T.T.C., H.C.H., Lindane, S.P.C., Roténone, esters phosphoriques ;
— contre méligethe et ceutorrhynque : Lindane ou esters phosphoriques.

ALTISES ET CHARANÇONS DE LA BETTERAVE : Dans les régions méridionales (Drôme et Ardèche), les betteraves qui commencent à lever sont déjà attaquées par des otiorrhynques et des altises. Si le temps reste sec, il conviendra de protéger les jeunes semis par une application insecticide à base d'H.C.H., de Lindane, de S.P.C., de T.T.C. ou de D.D.T.

COURRIER DES ABONNES

D'un correspondant de l'Isère, à la date du 26 mars 1953 :

« *Vous aviez signalé, sur votre « Bulletin » du 9 mars 1953, qu'il serait bon d'appliquer un traitement pour l'anthonome du pommier entre le 15 et le 22 mars. Je n'ai pu, pour des raisons indépendantes de ma volonté, effectuer ce traitement à la date indiquée par vos services. Je me rends compte, à l'heure actuelle, que nous avons une forte attaque de ce parasite (boutons floraux piqués en quantité considérable). Pourrai-je appliquer un traitement dans les jours à venir ? Je voudrais bien savoir à quelle époque l'anthonome sera le plus vulnérable et si j'ai encore un espoir de pouvoir le combattre efficacement.* »

Réponse : Cette année, l'anthonome du pommier a été actif dans notre région principalement du 17 au 25 mars, de telle sorte que vous ne toucherez, maintenant, par un traitement que des insectes ayant déjà percé les bourgeons et pondu leurs œufs. D'autre part, les œufs déposés à l'intérieur du bourgeon et les larves qui les attaqueront sont définitivement à l'abri. En conclusion, nous ne vous conseillons pas d'effectuer maintenant une application insecticide spéciale contre l'anthonome.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD.

128.247—Imp. Réunies de Lyon—4-1953
Dépôt légal n° 1155 ———— 2-1953